



SECURITE+ENVIRONNEMENT+MANAGEMENT
FORMATION

Références : Pour le Compte de : INTERIM QUALITE
4110134DG

4110134DG

N° SIRET 43793920000063

BDC 2026-07-0073

N° Intracom Client : FR45437939200

Date de facture : 21/07/2026

Agence de Donges

201 Le Rocher

44480 DONGES

Tél : 02 40 91 05 05

donges@fosec-pibplus.com

SIRET : 513 978 148 00031

Service Comptabilité

201 Le Rocher

44480 DONGES

Tél : 02 40 91 09 28

comptabilite@fosec-pibplus.com

INTERIM QUALITE

71 RUE HENRI GAUTIER

44550 MONTOIR DE BRETAGNE

FRANCE

FACTURE n° FA2026-3691

Formation

Convention N° DG/ATEX/210726-1 - Formation Sensibilisation aux risques ATmosphères EXplosives - FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher DONGES - 44480 - Du :21/07/2026 au :21/07/2026

21 Juillet 2026 - Après-midi

1/2 jour soit 3.5 heures matin (13H-16H30)

Participants

- Monsieur TAYLOR Marcus

Intervenant:

FOLLET Philippe

Désignation	Pourcentage	Qté	Unité	PU HT	Prix Total
Formation Sensibilisation aux risques ATmosphères EXplosives	100,00%	1,00	personne	115,00	115,00

Facture constituée exclusivement de prestations de services

Règlement par virement sur le compte :

Banque CAISSE D'EPARGNE

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0020 3621 897

Code BIC : CEPARPP513

**Référence à rappeler lors du
paiement :**

FA2026-3691

En cas de retard de paiement et conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sera facturée.

Escompte pour paiement anticipé : néant

Conformément aux articles L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (dont le montant est fixé par décret du 2 octobre 2012) est due de plein droit en cas de retard de paiement.

Total HT	%TVA sur encaissements	TVA
115,00 €	20%	23,00 €
€		€
€		€
Frais		€
Total TTC		138,00 €

A régler pour le	20/08/2026	Acomptes	€
Règlement	Virement à 30 jours à la date de facture	Reste Du	138,00 €